

Qui a accès à l'éducation ?

- La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et la plupart des pays partenaires dont les données sont disponibles.
- Plus de 75 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés dans 34 des 40 pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles.
- Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les taux de scolarisation ont augmenté de 10 points de pourcentage entre 1995 et 2012 dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.
- Plus de 20 % des individus âgés de 20 à 29 ans étaient scolarisés en 2012 dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Luxembourg, au Mexique et au Royaume-Uni.

Description

Les changements structurels profonds intervenus sur le marché du travail mondial au cours des dernières décennies donnent à penser que les individus plus instruits continueront à tirer leur épingle du jeu sur un marché du travail de plus en plus fondé sur la connaissance. Les systèmes d'éducation doivent enseigner aux élèves les compétences qu'ils pourront valoriser sur le marché du travail à court terme, ainsi que les savoirs et savoir-faire génériques qui leur permettront de se former tout au long de leur vie et de leur carrière. Cet indicateur examine l'évolution de l'accès à l'éducation de 1995 à 2012. Il porte principalement sur le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études à l'issue de l'enseignement obligatoire.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, tous les enfants ou presque sont scolarisés pendant 13 ans, en moyenne, dans le cadre institutionnel, et ce chiffre est en hausse – selon les chiffres de 2012 un enfant âgé de 5 ans devrait être scolarisé pendant plus de 17 ans en moyenne avant l'âge de 40 ans. L'espérance de scolarisation va de plus de 13 ans en Inde et en Indonésie à plus de 19 ans en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suède. En moyenne, les femmes peuvent compter être scolarisées à temps plein pendant 17 ans, contre 16 ans chez les hommes.

La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE, ainsi que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart de ces pays. Entre l'âge de 5 et 14 ans, les taux de scolarisation sont supérieurs à 90 % (c'est-à-dire que l'ensemble de la population a accès aux niveaux d'enseignement de base) dans tous les pays de l'OCDE et la plupart des pays partenaires dont les données sont disponibles.

Selon les chiffres de 2012, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont égaux ou supérieurs à 80 % dans 29 des 42 pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles ; ces taux sont à 90 % ou plus en Allemagne,

en Belgique, en Hongrie, en Irlande, en Lettonie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie.

En moyenne, 28 % des individus âgés de 20 à 29 ans dans les pays de l'OCDE sont encore scolarisés, selon les chiffres de 2012. Dans ce groupe d'âge, les taux de scolarisation les plus élevés (supérieurs à 40 %) s'observent au Danemark, en Finlande, en Grèce et en Islande. Les seuls pays dont le taux de scolarisation est en-dessous de 15 % sont l'Afrique du Sud, la Colombie, l'Indonésie, le Luxembourg et le Mexique. Chez les 20-29 ans, 30 % des femmes et 27 % des hommes sont scolarisés, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Tendances

Entre 1995 et 2012, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans ont augmenté d'environ 10 points de pourcentage en moyenne, passant de 74 % à 84 %, dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, les taux de scolarisation ont progressé de près de 30 points de pourcentage en Turquie, de plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie et en République tchèque, mais ils sont restés quasiment inchangés en Allemagne (environ 90 %) et en Belgique (environ 94 %). La France fait figure d'exception avec un taux de scolarisation en baisse, passant de 89 % à 84 % durant cette période. Les taux de scolarisation des 20-29 ans ont également augmenté. Entre 1995 et 2012, les taux de scolarisation ont augmenté, en moyenne, de 10 points de pourcentage dans ce groupe d'âge dans les pays de l'OCDE.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2011-12 sont fondées sur l'exercice UOE de collecte de statistiques de l'enseignement auquel l'OCDE procède chaque année. Sauf indication contraire, les chiffres sont calculés en personnes physiques et aucune distinction n'est faite entre les études à temps plein et à temps partiel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

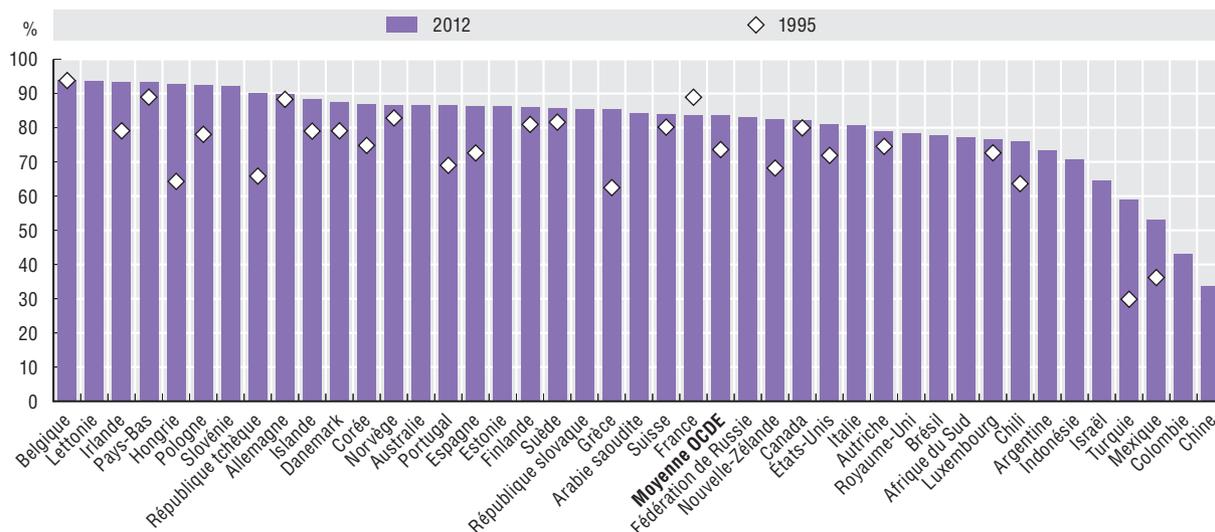
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur C1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par type d'établissement ou mode de scolarisation.
- Le pourcentage de jeunes adultes scolarisés.
- L'espérance de scolarisation.

Graphique 1.3. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2012)

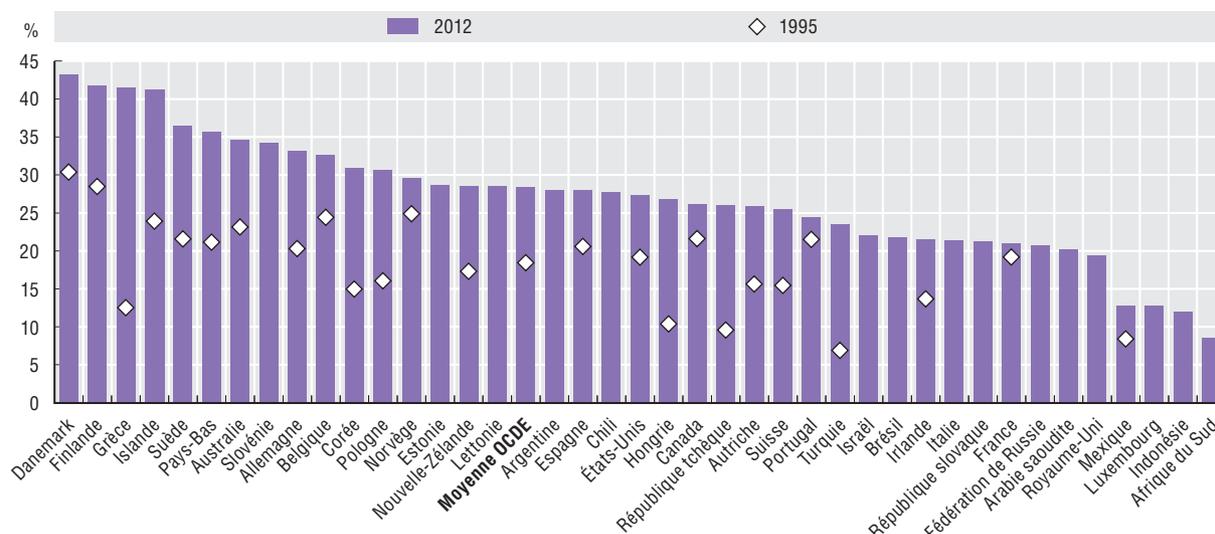
Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 19 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933118314>.

Graphique 1.4. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2012)

Ce graphique met en évidence l'augmentation du pourcentage des jeunes âgés de 20 à 29 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique C1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933118295>.



Extrait de :
Education at a Glance 2014
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Qui a accès à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.